

Agir Ensemble pour La Ressource en EAU

Le PROJET de TERRITOIRE pour la GESTION de l'EAU

Eyrieux, Turzon,
Embroye,
Mialan

2026 - 2031

2 - Trajectoire de sobriété et actions



Une concertation pour un PTGE partagé

Depuis plusieurs années, les sécheresses se succèdent et impactent aussi bien les usages de l'eau (eau potable, agriculture, loisirs, industries, etc.) que les milieux aquatiques. Pour rendre nos territoires plus résilients face aux pénuries d'eau et au changement climatique, un outil : le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau. Le PTGE vise à **garantir durablement** les besoins des rivières et les usages anthropiques.

A l'échelle d'un **territoire**, il répond à des enjeux locaux où les différents acteurs travaillent et réfléchissent ensemble pour définir un programme d'actions adapté et partagé.

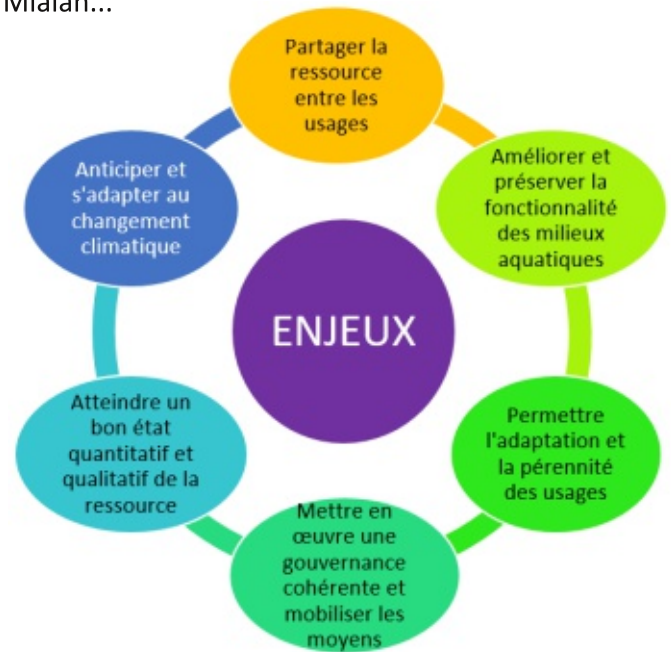
Sur les bassins de l'Eyrieux, Turzon, Embroye & Mialan, c'est le Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol qui a été désigné structure animatrice de la démarche. Néanmoins, le Syndicat a affiché une réelle volonté d'impliquer tous les acteurs de l'eau dans la démarche, de son élaboration, pour co-construire un **projet pour le territoire** efficace et concerté, à sa mise en œuvre future.

Concertation pour co-construire

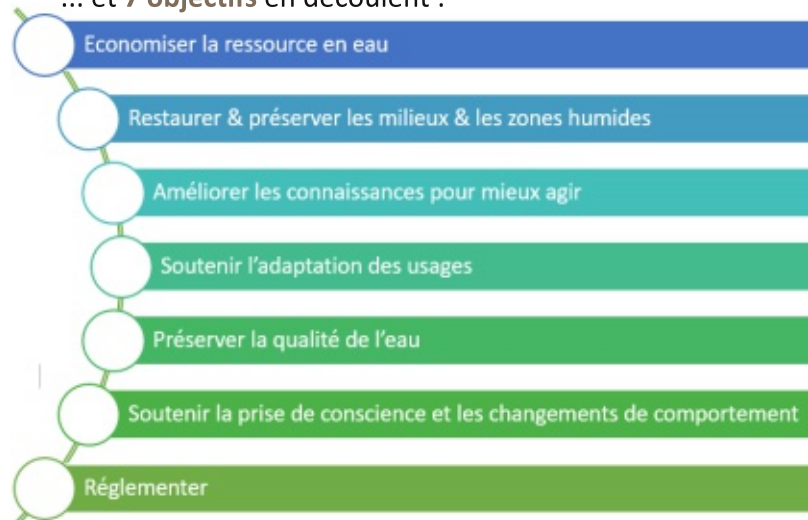
Pour y parvenir, une concertation est menée depuis 2024 pour **impliquer tous les acteurs** dans la réflexion.

Des rencontres sont organisées en ateliers (instance de travail), comités techniques (instance de préparation) ou comités de pilotage (instance de validation) pour établir un dialogue territorial avec toutes les parties prenantes.

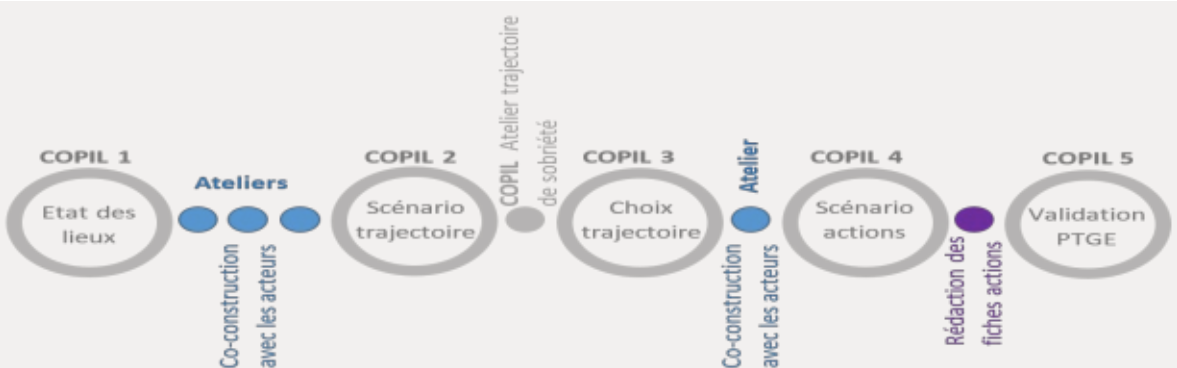
Les grands enjeux du PTGE Eyrieux, Turzon, Embroye & Mialan...



... et 7 objectifs en découlent :



Automne 2024



Automne 2025

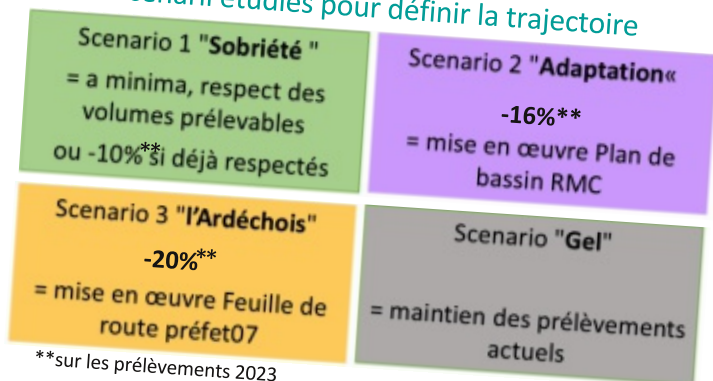
Été 2026



Vers une trajectoire de sobriété

Pour atteindre les objectifs fixés tout en respectant les débits d'objectif d'étiage (cf. brochure 1)(étiage : basse eau), le comité de pilotage a défini des scénarii de trajectoire à étudier.

Scénarii étudiés pour définir la trajectoire

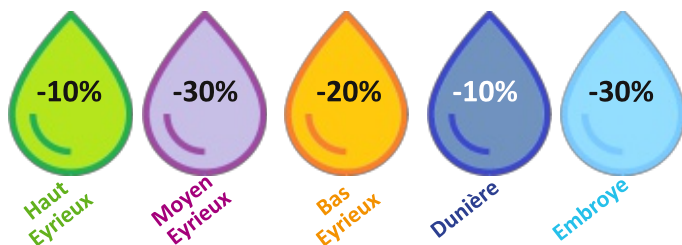


Sur la base de ces scénarii de réduction, un travail en atelier a fait émerger des objectifs quantitatifs, appliqués sur les prélèvements 2023 (année de référence). Ainsi, un cap, à la fois **ambitieux, responsable et réaliste**, est ressorti afin de répondre aux enjeux de la ressource en eau.

Les résultats des réflexions ont été présentés en comité de pilotage qui a opté pour une réduction des prélèvements futurs.

Les trajectoires par usage et territoire :

• l'eau potable



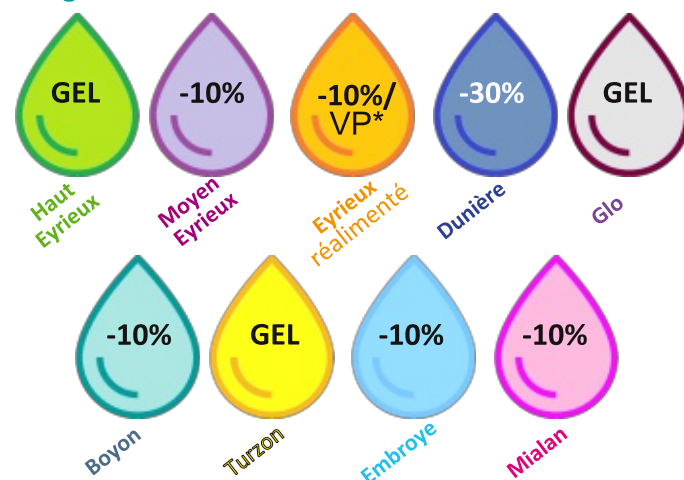
NB : pas de prélèvements AEP sur les bassins du Turzon & Mialan

• l'industrie



NB : prélèvements industriels sur le milieu que sur le haut Eyrieux

• l'agriculture



*VP : volume prélevable

Ainsi, des prélèvements à la baisse et des économies sont attendus à l'horizon 2031 pour l'eau potable et les besoins industriels :

Haut Eyrieux

- AEP : 507 660 m³ / étiage : 182 760 m³
- Industrie : 67 750 m³ / étiage : 21 000 m³

Moyen Eyrieux

- AEP : 452 560 m³ / étiage : 162 920 m³
- Pas de prélèvement industriel

Bas Eyrieux

- AEP : 135 440 m³ / étiage : 48 760 m³
- Pas de prélèvement industriel

Dunière

- AEP : 52 500 m³ / étiage : 18 900 m³
- Pas de prélèvement industriel

Turzon

- Pas de prélèvement AEP
- Pas de prélèvement industriel

Embroye

- AEP : 150 480 m³ / étiage : 54 170 m³
- Pas de prélèvement industriel

Mialan

- Pas de prélèvement AEP
- Pas de prélèvement industriel

Zoom sur l'agriculture

Des objectifs ont également été fixés vis-à-vis des prélèvements agricoles, malgré un déficit de connaissance des consommations réelles.

Ces objectifs ont été définis de manière raisonnable afin à la fois, d'assurer une équité entre usages,

éviter une contrainte trop brutale sur l'activité et préserver la ressource à long terme, condition nécessaire à une production agricole de demain. Par la suite, il est également prévu de conforter la connaissance des prélèvements réels et d'ajuster les objectifs au besoin, en fonction de la situation.

la définition d'un plan d'actions

Le plan d'actions est l'élément clé dans la réussite d'un projet. Il permet de structurer les actions à mener, clarifier les priorités et assurer un suivi efficace pour atteindre les objectifs fixés.

Un travail conjoint avec les acteurs a été mené pour identifier, définir et hiérarchiser un programme à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux définis.

Ainsi, 31 actions sont regroupées selon 5 leviers :

- Gouverner, animer & communiquer : 4 actions
- Viser la sobriété de l'usage AEP : 8 actions
- Optimiser l'usage de l'eau en agriculture : 6 actions
- Améliorer la qualité & les fonctionnalités des milieux : 7 actions
- Mieux connaître : 6 actions

PROGRAMME D' ACTIONS DU PTGE Eyrieux Turzon Embroye Mialan

